



Virement mensuel et donation

Par **Steffy48**, le **07/05/2010** à **11:35**

Bonjour,

Mon mari m'a fait un virement mensuel de 1000 euros de son compte perso sur le mien pendant 5 ans. Il est souvent sujet à un contrôle fiscal.

Nous sommes mariés sous le régime de la séparation des biens.

Est-ce que ces versements sont considérés comme donation, aurais-je dû les déclarer dans ma feuille d'impôts ?

Merci